



AGRICULTURE

Intensifier les efforts pour augmenter la production nationale

Plusieurs projets agricoles ont été initiés ces dernières années au Congo dont les impacts réels sur les marchés se font attendre, en dépit de l'assurance des autorités de redynamiser le monde rural et d'accroître la production. Selon le directeur général de l'agriculture, Bienvenu Ntsouanva, l'investissement public le plus récent est l'adoption du cadre juridique et institutionnel qui pose les bases d'un développement agricole durable. L'exécutif a promis d'apporter les moyens nécessaires pour l'essor du secteur.

Page 3



INONDATIONS

Un plan de relance des activités en faveur des sinistrés



Mossaka sous les eaux

En sus de l'assistance humanitaire apportée aux populations victimes des inondations le long du fleuve Congo et de ses affluents, le gouvernement envisage de mettre sur pied un plan de relèvement en leur faveur. S'exprimant, le 15 janvier, lors du retour à Brazzaville du convoi hu-

manitaire parti à la rencontre des sinistrés dans le nord, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Christian Aboke-Ndza, a indiqué que ce plan permettra aux communautés des zones inondées de relancer leurs activités productives.

Page 5

PRÉSIDENTIELLE DE 2021

La majorité présidentielle veut resserrer ses rangs



Dans la perspective de la présidentielle de 2021, le nouveau secrétaire général du Parti congolais du travail et président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, a invité les partis membres de cette coalition à resserrer les rangs et affiner davantage les stratégies pour la victoire de leur candidat.

Page 2

VIE DES PARTIS

Rentrée politique de l'UDH-Yuki samedi

La formation politique que préside Guy Brice Parfait Kolélas, l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), a annoncé, pour ce samedi 18 janvier au Palais des congrès, sa rentrée politique au cours de laquelle sera dévoilé le programme de ses activités de l'année 2020.

Page 3



ÉDITORIAL

Inquiétant !

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

Lomé abrite un sommet contre les faux médicaments

Page 16

ÉDITORIAL

Inquiétant !

Alors que l'espèce humaine doit résoudre à court et moyen terme les problèmes vitaux que pose sa croissance - dérèglement climatique, migrations démesurées et incontrôlables, réduction drastique des ressources naturelles nécessaires pour son alimentation, etc ... - la course aux armements dans laquelle se lancent les grandes puissances de l'hémisphère nord s'avère terriblement inquiétante.

Elle révèle, d'une part, que les dirigeants de ces mêmes puissances n'ont pas conscience de l'ampleur des défis que notre espèce doit aujourd'hui relever si elle veut continuer à exister dans un laps de temps qui ne dépasse pas un demi-siècle. Elle prouve, d'autre part, que l'instinct de survie de l'homme ne pèse guère face à la volonté des grandes nations de s'imposer sur la scène mondiale comme elles l'ont fait sur les cinq continents tout au long des millénaires précédents, quitte pour cela à se lancer dans des conflits ouverts qui embraseraient la planète et accéléreraient la décadence humaine dont nous voyons se préciser chaque jour les contours.

Regardons la vérité en face et prenons conscience, nous peuples dits « émergents » mais inscrits en réalité depuis la nuit des temps dans le développement de l'espèce humaine, qu'il n'y a rien ou presque rien à attendre des peuples riches du Nord. Et que, par conséquent, nous devons nous organiser, nous rassembler, nous peuples du Sud, pour contraindre enfin les « Grands » à changer d'attitude, de comportement, à comprendre que leurs excès détruiront très vite la planète.

Si le Tiers-Monde se rassemble comme il l'a fait il y a soixante-dix ans pour obliger les puissances coloniales à libérer les peuples qu'elles avaient asservis dans le seul but d'accroître leur puissance, l'espèce humaine aura une chance de survivre aux désastres naturels qui se précisent. Rassemblant aujourd'hui plus de la moitié et demain plus des deux tiers de l'humanité, il a toutes les chances de faire entendre sa voix de façon audible. Et donc de faire triompher la raison.

Ce même Tiers-Monde compte aujourd'hui suffisamment de personnalités aguerries pour mener ce combat vital. Il lui faut simplement prendre conscience de sa responsabilité dans la préservation de l'espèce humaine.

Les Dépêches de Brazzaville

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Pierre Moussa dévoile ses priorités

Le nouveau secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), président par intérim de la majorité présidentielle, a échangé le 15 janvier avec les responsables des partis membres de cette coalition pour leur fixer sur les enjeux politiques de l'heure.



Pierre Moussa

Quarante-huit heures après sa prise de fonctions, Pierre Moussa a eu une réunion de prise de contact avec les partis politiques qui soutiennent le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. « Je tenais assez rapidement à prendre contact avec la majorité présidentielle parce

que cette coalition est la clé de voûte de notre engagement auprès du président de la République », a-t-il lâché d'emblée.

En effet, le secrétaire général du PCT a insisté sur les préparatifs de l'élection présidentielle de 2021. « Les douze mois qui commencent déjà

« Je tenais assez rapidement à prendre contact avec la majorité présidentielle parce que cette coalition est la clé de voûte de notre engagement auprès du président de la République »

à s'écouler ne constituent pas une période ordinaire, c'est une période exceptionnelle parce qu'elle est dominée par la préparation par notre coalition des enjeux électoraux. Donc, nous devons resserrer nos rangs, nous comprendre, affiner davantage nos stratégies, nos luttes ainsi que les problématiques devant nous conduire à la victoire totale en 2021 », a rappelé Pierre Moussa.

Pour ce faire, il a appelé les partis membres de la majorité présidentielle à renforcer l'unité en leur sein car cet agenda électoral nécessite aussi beaucoup de camaraderies. Un message bien perçu par les participants. Louis Gabriel Missatou, porte-parole de la majorité présidentielle, a indiqué : « Le nouveau secrétaire général du PCT a fixé le cap pour l'agenda 2021 parce que 2020, comme vous le savez, est une année charnière pour les grandes échéances à venir. Ce cap consiste à resserrer les rangs, à faire preuve d'unité, à passer de la coalition à la coagulation des intérêts autour du président Denis Sassou N'Guesso pour la grande bataille qui nous attend en 2021 ».

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselélé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRICULTURE

L'augmentation de la production nationale demande un peu de temps

De nombreux projets ruraux ont été lancés ces dernières années au Congo. Mais leurs impacts réels se font attendre dans les marchés. Du côté des autorités, l'on estime que les conditions sont réunies pour redynamiser le monde rural et accroître la production locale à partir de cette année.

L'année écoulée est marquée par la création de deux entités majeures dédiées à l'encadrement des producteurs, à savoir l'agence pour le développement de l'agriculture et de l'élevage et celle de la pêche et l'aquaculture. D'après le directeur général de l'Agriculture, Bienvenu Ntsouanva, l'un des investissements publics récents dans ce domaine consiste à l'adoption du cadre juridique et institutionnel censé poser les bases d'un développement agricole durable.

En effet, le secteur agricole figure parmi les priorités du gouvernement et de son programme de diversification de l'économie. L'exécutif a promis y apporter de moyens tels que les pistes rurales, l'électrification des bassins agricoles, les intrants, les mécanismes



Bienvenu Ntsouanva

de contrôle de la qualité, les post-récoltes, l'irrigation dans les zones arides. « Le mi-

nistre d'État, Henri Djombo, y accorde beaucoup d'intérêts. En tant qu'institution publique, nous jouons le rôle de catalyseur », a assuré Bienvenu Ntsouanva.

Il a aussi indiqué que l'État a affecté des milliers d'hectares de terre à des sociétés agroindustrielles qui ont voulu s'installer dans le pays. C'est le cas de la société Cofcao qui a obtenu dix mille hectares de terre, l'autre société agro-resources spécialisée dans la production du riz a bénéficié de quatre mille hectares à Louvakou, puis vingt-deux mille hectares supplémentaires. « Ces agroindustriels se déploient progressivement sur le terrain », a confié le commis de l'État. L'année écoulée est tout de même marquée par une forte mobilisation auprès des par-

tenaires au développement. La Banque africaine de développement veut conclure, dès cette année, un projet en faveur de la filière cacao et les activités maraîchères, à hauteur de soixante-quatre milliards de francs ; le Fonds international de développement agricole a accordé une enveloppe de quatre milliards de francs en appui à l'entrepreneuriat privé dans le secteur agricole.

L'exécutif mise sur le Projet de développement de l'agriculture commerciale, qu'il cofinance avec la Banque mondiale à hauteur de soixante millions de dollars. Des efforts sont en train d'être faits, à en croire le directeur général de l'Agriculture, pour rendre les impacts du projet plus visibles et durables.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki effectue sa rentrée politique le 18 janvier

L'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) fera sa rentrée politique le samedi 18 janvier au Palais des congrès de Brazzaville.

Selon le département de la communication de ce parti de l'opposition politique congolaise que dirige Guy Brice Parfait Kolélas, cette sortie publique est pour l'UDH-Yuki le plus grand événement politique de l'année. En effet, elle donnera lieu à une sensibilisation à l'endroit de toutes les structures intermédiaires et de base du parti.

« Nous sommes encore en chantier, nous n'avons pas fini de croître. Le 18 janvier nous serons au Palais des congrès pour apporter encore une nouvelle pierre à la maison de l'UDH-Yuki parce que nous allons créer une autre chose ce jour-là en communion avec notre base », annonçait Guy Brice Parfait Kolélas lors d'une conférence de presse le 21 décembre à Brazzaville. Selon lui, l'UDH-Yuki est un jeune et vieux parti du fait que ses responsables ont de l'expérience venant de partout. « Jeune parce qu'on venait de nous donner le récépissé et nous mettons cela à contribution pour continuer encore à croître. Nous sommes venus nous regrouper étant munis de l'expérience politique pour bâtir quelque chose de solide. Nous sommes en train d'installer les comités de communication et de mobilisation dans tous les quartiers et tous les villages », soulignait-il.

Parfait Wilfried Douniama

DIALOGUE NATIONAL

Le Comité ad hoc de suivi des décisions de Sibiti appelle au respect de la Constitution

Dans un point de presse qu'il a donné, le 16 janvier à Brazzaville, le Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de 2015 a souligné que l'institutionnalisation du dialogue fait partie des décisions adoptées lors du dialogue de Sibiti.

Le Comité de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti que dirige Dominique Basseyla s'est dit attaché aux vertus du dialogue. Il a voulu recadrer le débat en cours sur l'organisation du prochain dialogue national, dont les consultations se poursuivent.

Ce comité souhaite que ce dialogue soit organisé selon les normes constitutionnelles. Au Congo, a-t-il fait savoir, la notion du dialogue a été institutionnalisée dans la Constitution du 25 octobre 2015, et sa convocation ne doit pas être incitée par une frange d'hommes politiques qui exigent qu'il soit exclusif, a fait « Le Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de 2015 considère qu'exiger un dialogue national inclusif c'est non seulement anticonstitutionnel, mais aussi et surtout vouloir user de la perfidie pour abuser de la bonne foi du peuple souverain. Il ne s'agit pas de faire l'amalgame inutile en opinant sur un dialogue inclusif en dehors des normes constitutionnelles », relève la déclaration du Comité de suivi, délivrée par son Commissaire général, Dominique Basseyla.

Pour soutenir sa position, le Comité ad hoc a rappelé que l'article 227 de la Constitution du 25 octobre 2015 stipule « qu'il est institué un



Les membres du Comité ad hoc

Conseil national du dialogue placé sous l'autorité du président de la République ».

De même, il a reprécisé que le décret qui convoque le Conseil national du dialogue « fixe les questions politiques d'intérêt national sur lesquelles le Conseil national du dialogue doit se prononcer ».

« Par le même décret, sont arrêtées la liste des participants au dialogue, la date de la tenue de celui-ci et la durée des travaux. La loi organique n°30-2017 déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil national du dialogue a fixé les normes juridiques réglant cette institution, conformément aux dispositions constitutionnelles », ajoute la déclaration. Le Comité ad hoc de suivi des re-

commandations du dialogue national de Sibiti a précisé que le Conseil national du dialogue est l'organe habilité à superviser le dialogue national. Il comprend des membres de droit, dont les responsables des institutions et le chef de l'opposition. Conformément au décret n°2018 du 13 juin 2018, cette institution compte cent-vingt membres, au nombre desquels soixante réservés aux partis politiques, à raison de vingt pour sensibilité politique, la majorité présidentielle, l'opposition et les partis du centre.

D'autres quotas reviennent à la présidence de la République, la primature, au ministère de l'Intérieur, aux confessions religieuses ainsi qu'aux organisations professionnelles.

Firmin Oyé et Jesse Miambanzila (stagiaire)



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°002/DURQuaP/2020 PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-100-SC-CI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Elaboration et opérationnalisation du site web du projet DURQuaP ».

2. Les prestations (« Services ») pour lesquelles le consultant devra soumettre un devis au DURQuaP, sont les suivantes :

- Développement ;
- Design ;
- Intégration ;
- Création et gestion de la base de données d'utilisateurs ;
- Achat du nom de domaine et gestion de l'hébergement (à apprécier avec le consultant sur la base de l'existant) ;
- Maintenance et mises à jour du site ainsi que les réseaux sociaux du DURQUAP ;
- Formation à la gestion du site ;
- Accompagnement marketing : publicité, réfé-

rencements SEO/SEA et web analyse.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les Consultants Individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de : (i) les références concernant l'exécution et l'expérience de prestations similaires ; (ii) et leur curriculum vitae actualisé ; etc.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir

des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 05 février 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAM-BADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57

/ 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO. -**

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

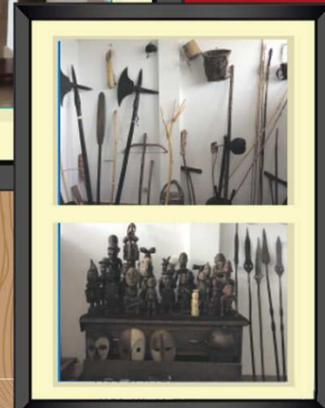
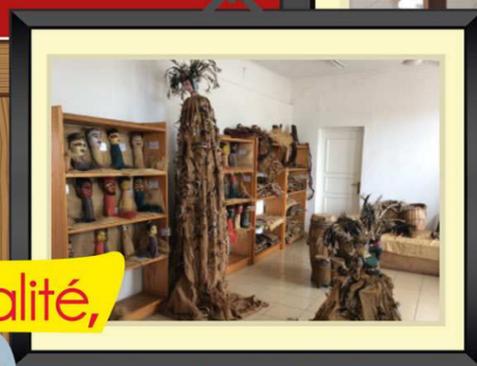
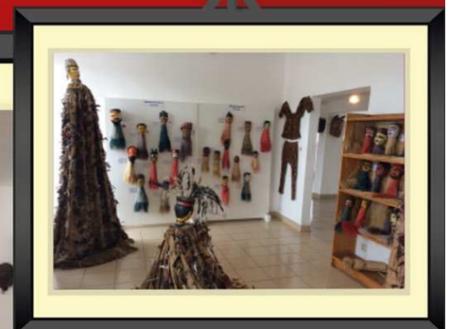
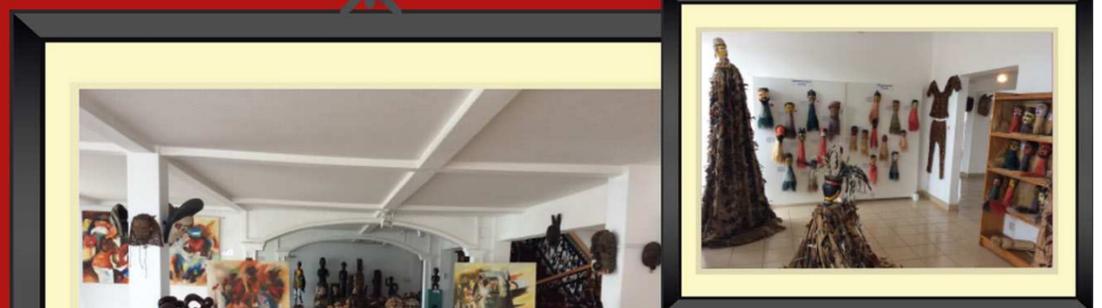
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ZONES INONDÉES

Un plan de relance des activités en faveur des sinistrés se peaufine

Le gouvernement pense déjà à un plan de relèvement des sinistrés vivant dans les localités touchées par les inondations, le long du fleuve Congo et ses affluents, afin de leur permettre de relancer les activités productives.

Le convoi humanitaire qui avait quitté Brazzaville le 24 décembre 2019 pour apporter assistance, en vivres et non-vivres, aux populations des zones inondées est de retour. « En dehors de l'assistance humanitaire, cette mission nous a permis d'affiner les résultats des évaluations initiales pour avoir une vue globale des besoins des populations car il y a une phase de relèvement qui est pré-

« En dehors de l'assistance humanitaire, cette mission nous a permis d'affiner les résultats des évaluations initiales pour avoir une vue globale des besoins des populations car il y a une phase de relèvement qui est prévue afin de permettre aux communautés de relancer les activités productives »,



vue afin de permettre aux communautés de relancer les activités productives », a expliqué le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Christian Aboke-Ndza, à leur arrivée dans la capitale le 16 janvier. C'est pour donner une lueur d'espoir avant le relèvement proprement dit que

le ministère de tutelle avait déjà prévu des instruments de pêche dans le lot des non-vivres du convoi humanitaire. Le constat sanitaire rapporté par Christian Aboke-Ndza fait état des maladies hydriques, notamment des dermatoses et des diarrhées dans la localité de Makotipoko, entre autres. « Heureusement que dans

ce convoi humanitaire, les médicaments avaient été prévus pour contrer ces maladies », a-t-il indiqué. Du côté du ministère de la Santé, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, les équipes devraient donc être mobilisées pour suivre la situation sanitaire de près.

Selon le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, l'assistance apportée n'a pas permis de couvrir l'ensemble des besoins car les fonds déboursés ne concernaient au départ que les localités de la Likouala avec cinquante mille sinistrés. Or, avant la mise à disposition de l'enveloppe, d'autres localités ont été touchées ramenant le nombre de sinistrés à cent quatre-vingt mille. Le gouvernement a alors refait les calculs de sorte que, pour cette première tranche, toutes les localités soient servies. Il faut donc une seconde tranche qui puisse permettre de couvrir en assistance la marge qui reste.

Par ailleurs, Christian Aboke-Ndza a transmis le satisfecit des populations vis-à-vis du gouvernement, de ces partenaires et plusieurs autres associations œuvrant dans l'humanitaire pour cette assistance qui a été pour elles un réconfort.

Rominique Makaya

ISIDORE ONDKI

« Le Congolais ne meurt pas de faim grâce aux politiques agricoles »

Intervenant pour sa part, sur l'impact des financements agricoles, le coordonnateur du Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, a indiqué que c'est grâce au financement que le gouvernement met à disposition des plans nationales de développement agricole ainsi que des projets.

« Si les politiques agricoles n'avaient pas d'impact, on mourrait de faim. C'est grâce aux initiatives gouvernementales qu'il n'y a pas d'émeutes de faim au Congo. Nous consommons ce que nous produisons », a indiqué Isidore Ondoki, dans un entretien

Et de poursuivre : « On ne peut pas encore parler d'impact pour ce qui est du Pdac, c'est trop tôt, car l'impact est un effet à long terme. Nous pouvons, par contre, citer quelques impacts réels obtenus avec le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales »

Il s'agit, entre autres, d'Agro 4, une structure de fabrication d'aliments de bétail. Bénéficiaire de plus de deux millions des finance-

ments du Pdarp, elle dispose désormais des broyeurs mélangeurs qui font cinq tonnes/h. Avant l'apport du projet, le travail se faisait manuellement.

Des pistes agricoles réhabilitées au nord du pays, notamment à Mati, Invouba, etc, ont permis aux agriculteurs de s'y installer, et

cièrement. Je vous informe que c'est le cas de nombreux agriculteurs qui, actuellement, ont construit des maisons, paient des études pour leurs enfants ».

Le marché de Nkouo permet actuellement aux commerçants qui étalaient leurs produits à même le sol, de vendre dans des conditions

«... Si nous ne dépassons pas le niveau de production actuelle, c'est à cause de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du secteur agricole. Il nous faut des structures pérennes de financement et d'encadrement des agriculteurs »,

de développer leurs activités dont les produits sont facilement évacués vers les points de vente. « On parle de l'impact lorsque ces derniers se retrouvent finan-

cièrement. Il en est de même de Mossaka et Makotimpoko. Outre le Pdarp, le projet de développement rural, financé par le Fonds international de développement

de l'agriculture mis en œuvre les années passées, a permis aux agriculteurs de disposer des boutures de manioc saines en vue de lutter contre la mosaïque. Des moyens roulants mis à la disposition des directeurs départementaux de l'agriculture dans le cadre de ces projets agricoles facilitent aussi le suivi des activités auprès des bénéficiaires.

« Seulement, le besoin est tellement grand qu'on a l'impression que nous ne faisons pas grand-chose. Si nous ne dépassons pas le niveau de production actuelle, c'est à cause de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du secteur agricole. Il nous faut des structures pérennes de financement et d'encadrement des agriculteurs », a relevé Isidore Ondoki.

Le Plan national de développement du ministère de l'Agriculture pour 2018-2022 a un budget de 1125 milliards. Le Pdac a, quant à lui, 60 milliards sur cinq ans, soit 12 milliards par année. « Si vous avez les besoins au-delà de cette somme, vous n'aurez jamais des résultats attendus », a-t-il fait remarquer.

Signalons que le financement du Pdac ne servira pas seulement à subventionner les activités agricoles proprement dites. Sur les 100 millions de dollars, moins de 50 % sont affectés aux micro-projets. 30 % du budget sont dédiés au renforcement de capacités et 40 % pour les infrastructures agricoles.

La mécanisation demeure également un défi pour le secteur.

Lopelle Mboussa Gassia

Le WWF recherche un (e) chargé(e) de la mise en œuvre des politiques sociales (Social Policies Officer) et un(e) chargé(e) de liaison avec les populations autochtones (H/F) pour son programme ETIC au Congo Brazzaville.

Si vous êtes intéressé, veuillez récupérer les termes de référence au bureau WWF Brazzaville, 2 avenue de la base – Immeuble MTN, Quartier Batignolles-2^e étage. Contact : 06.476.31.18.

Date limite de candidature : 31 janvier 2020

Base de poste : Ouessou, Sembé ou Pikounda (Congo Brazzaville)

LYACO



Alphonse Obambi-Itoua,
président de l'Association

LISANGA YA CONGO

Et

L'ensemble des frères et sœurs,
membres et sympathisants
de Lisanga Ya Congo,
présentent

A leur frère Denis Sassou N'Gusso,
président de la République,
chef de l'Etat
et à son épouse

Mme Antoinette Sassou N'Gusso
Tous les meilleurs vœux de santé, de
prospérité, de réussite et de longévité.
Puisse cette nouvelle année 2020, être
celle de grandes victoires dans
l'accomplissement de leur noble tâche
pour la solidarité,
la paix et le développement
de notre pays le Congo.

Brazzaville, le 24 janvier 2020
Hôtel Radisson Blu - Brazzaville

Thèmes

- 1/ La loi de finances 2020
- 2/ La nouvelle réglementation des changes CEMAC
- 3/ API : la situation de l'investissement au Congo et les avancées en matière de climat des affaires

Dans le cadre des Rencontres d'EY (Ernst & Young), EY Congo a le plaisir, en partenariat avec l'Agence pour la Promotion des Investissements (API), de vous convier le Vendredi 24 janvier 2020, à partir de 9 heures, à l'hôtel Radisson Blu - Brazzaville, à une réunion d'information portant sur les thèmes suivants :

- Les principales modifications de la loi de finances et ses incidences fiscales pour les comptes de l'exercice 2020
- La nouvelle réglementation des changes CEMAC
- API : la situation de l'investissement au Congo et les avancées en matière de climat des affaires

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre participation par email à l'adresse suivante : laure.mbissa@cg.ey.com

Meilleures salutations

Informations pratiques :

Principaux Intervenants

EY / Crespim Simedo Pereira - Pierre-Alix Tchiongho - Clément Rebière - David Loemba

API / Mme Patricia Mongo, Directrice Générale API

Date

Vendredi 24 janvier 2020 de 9h00 à 13h00

Lieu

Hôtel Radisson Blu, Brazzaville centre-ville

Programme

- 9h 00 - 09 h 30 : Accueil - Petit Déjeuner
- 09 h 30 - 09 h 40 : Introduction
- 09 h 40 - 12h : Présentation des thèmes
- 12h - 12h 50 : Questions - réponses - contributions
- 12 h 50 - 13 h : Conclusion
- 13h : Cocktail apéritif

Inscription réservée aux entreprises dans la limite des places disponibles

- Frais de 50.000 F (TTC) par participant
- Gratuit pour les Abonnés EY Congo (dans la limite de 2 personnes)

Contact pour toute information et inscription

Laure Mbissa : laure.mbissa@cg.ey.com

Standard :

+(242) 06 6666661 / 05 5479999



MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES HYDROCARBURES**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Travail**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 20-01/MHC/DGH****SELECTION DES SOCIETES PETROLIERES POUR LA FORMATION
DU CONTRACTEUR DU PERMIS D'EXPLOITATION
KOMBI-LIKALALA-LIBONDO II (KLL II)**

En vue de procéder à l'attribution du permis d'exploitation Kombi-Likalala-Libondo II (KLL II), situé dans l'offshore congolais, à partir du 22 juillet 2020, le Ministère des Hydrocarbures lance la procédure d'appel d'offres nationale et internationale pour la formation du Contracteur dudit permis.

A cet effet, les sociétés pétrolières sont invitées à manifester leur intérêt afin de permettre au Ministère des Hydrocarbures de constituer une liste restreinte des sociétés devant participer à l'appel d'offres.

Un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt, contenant des informations indiquant l'aptitude à faire partie du futur Contracteur du PEX, devra être déposé à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le **14 février 2020 à 14 heures**, heure locale par toute société intéressée.

Les sociétés inscrites sur la liste restreinte seront invitées à participer à la consultation des données et à la visite des sites, dans la période allant du **02 au 31 mars 2020**.

Au plus tard le 31 Mars 2020 à 14 heures, heure locale, un jeu complet du dossier d'appel d'offres sera retiré par toute société figurant sur la liste restreinte sur paiement d'un montant non remboursable à l'adresse ci-après :

**Direction Générale des Hydrocarbures
B.P 2120, Brazzaville
Tel : (+242) 05 729 51 35/06 668 94 03
E-mail : secretariatdgh.hm@gmail.com**

Les droits de retrait, de traitement du dossier et de consultation des données s'élèvent à la somme de deux cents mille dollars US (200 000 USD), non remboursable quelle que soit l'issue de la procédure.

Les offres seront déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **30 avril 2020 à 14 heures**, heure locale.

Fait à Brazzaville, le **14 JAN. 2020**

La Directrice Générale des Hydrocarbures


Teresa GOMA.-



LE RESEAU DES SMARTPHONES

APPRÉCIEZ LA VITESSE 4G SUR VOTRE APPAREIL 3G

Pour 20 Gigas achetés à 35.000F,
recevez gratuitement
1 mini routeur 4G



MINI-ROUTEUR
OFFERT



4G
partout,
Tout le temps

Supporte
jusqu'à
10 appareils

*L'achat du forfait internet avec une nouvelle SIM couplée au mini routeur.



COMMUNIQUÉ FINAL SANCTIONNANT LES TRAVAUX DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE DIRECTEUR DU R.D.P.S.

Convoqué par acte N0 2019-20/RDPS/BP/PDT du 28 décembre 2018, le comité directeur du RDPS s'est réuni le dimanche 12 janvier 2020 à l'hôtel AZUR le Gilbert's à Pointe-Noire sous l'autorité de son Président, le camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA assistés des membres de la coordination.

Dans son mot d'ouverture, le Président du RDPS a d'abord fait observer une minute de silence en mémoire des camarades ayant quitté la terre des hommes avant de présenter ses vœux de nouvel l'an aux membres de la direction politiques nationale, aux militants, et leurs familles respectives.

Après avoir décrit l'état de morosité économique que traverse notre pays depuis 5ans, le Président du RDPS a salué le pragmatisme de son Excellence Monsieur le Président de la République qui a conduit à la conclusion d'un accord de facilités élargies de crédits avec le fond monétaire international grâce auquel une amélioration appréciable de l'environnement socio-économique est observée.

Le Président du RDPS a ensuite réaffirmé le soutien sans faille du RDPS aux efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre des réformes adossés au programme du fond monétaire international pour le bien-être de nos populations.

Il a décrit les effets causés par les changements climatiques, à savoir : Les inondations, érosions, l'ensablement et les coulées de boue à travers notre pays. De ce fait, il a exprimé aux victimes de ces catastrophes, sa compassion et sa solidarité face à ces douloureuses épreuves. Sur le plan politique, il a fait remarquer que l'année 2020 sera décisive, au regard des échéances électorales à venir.

Poursuivant son allocution, il a présenté ses vives félicitations à l'endroit du camarade Denis SASSOU NGUESSO, Président

du Comité central du parti congolais du travail, Président de la Majorité Présidentielle pour sa reconduction à la tête du Parti Congolais du Travail ainsi qu'au nouveau Secrétaire General du PCT, le camarade Pierre MOUSSA.

Tout en déplorant les faiblesses constatés dans le fonctionnement du Parti au cours de l'année écoulée, il exhorte l'ensemble des membres du Comité Directeur à se mettre résolument au travail étant donné que cette année est une période au cours de la quel deux évènements majeurs sont programmés, à savoir, la tenue du 3ème congrès ordinaire du Parti et la célébration de l'An 30 de la création du RDPS.

A l'occasion des ces événements, il a été décidé une cotisation spéciale. Pour terminer, le Président du RDPS a souhaité que les présentes assises se déroulent Dans un esprit de franche camaraderie, de respect mutuel et de discipline.

L'ordre du jour de la session comportait les points ci-après :

- 1-Contrôle de Présences
- 2-Examen et adoption de l'ordre du jour
- 3-Examen et adoption du règlement intérieur des travaux ;
- 4-Mise en place des instances de travaux
- Présidium
- Secrétariat
- police
- 5-Examen et adoption de la synthèse des activités réalisées en 2018
- 6-Examen et adoption du projet de rapport d'activités 2019
- 7-Examen du projet annuel d'activité 2020
- 8-Examen et adoption du projet budget exercice 2020
- 9-Complètement du bureau politique
- 10-Divers :
 - information sur la tenue du 3^e Congrès Ordinaire
 - information sur la célébration du 30ème anniversaire de la création du Parti

11-Examen et adoption du communiqué final et des motions

1-Du contrôle de Présences :

Le contrôle de présences a donné les résultats ci-après :

Attendus : 247

Présents : 225

Excusés : 09

Absents : 13

2-De l'examen et de l'adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour a été adopté sans amendements.

3-De l'examen et de l'adoption du règlement intérieur des travaux :

Le règlement intérieur a été adopté avec des amendements de forme.

4-De la mise en place des instances :

La mise en place des instances des travaux se présente de la manière suivante :

•Présidium : la coordination du bureau politique

•Secrétariat : chef du secrétariat KONKO Michel

Secrétaire rapporteur : TCHIKAYA Dieu-donné

Membres : INZIEYI Prisca

•Police : TCHINIANGA Ghislain

•TCHISSAMBOU Pierre

•NZOTATU Roland

•MAKANGA LETIE

5-De l'examen et de l'adoption de la synthèse des activités réalisées en 2018 :

La synthèse des activités de l'année 2018 a été adoptée sans amendements.

6-De l'examen et de l'adoption du projet de rapport annuel d'activités 2019 :

Le rapport d'activités 2019 a été adopté avec amendements.

7-De l'examen et de l'adoption du projet de programme annuel d'activités 2020 :

Celui-ci a été adopté avec amendements.

8-De l'examen et de l'adoption du projet de budget exercice 2020.

Le budget du Parti exercice 2020 a été adopté avec amendements.

9-Du complètement du Bureau Politique : Afin de combler les vides constatés au niveau du Bureau Politique, le Comité Directeur a procédé au complètement de celui-ci.

Aussi, les Camarades :

- TCHIBINDA Jean Claude, membre du Comité Directeur, a été élevé au rang de membre du Bureau Politique ;

-ZENGOMONA Ferrand a été promu comme Président de la commission santé, vie associative et solidarité.

10- Des divers :

Dans les divers le Président du Parti a informé le Comité Directeur :

1- De la tenue certaine du 3^e congrès ordinaire du Parti

2- De la célébration du 30ème anniversaire du Parti

11-De l'examen et de l'adoption du communiqué final, des motions et recommandations :

Le Comité Directeur a adopté avec amendements le communiqué final et deux motions :

-Une de soutien à son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO Président de la République chef de l'Etat

-Une autre de confiance au Président du RDPS Jean Marc THYSTERE TCHICAYA

Le Comité Directeur s'est félicité du climat empreint de chaleur militante et de sérénité qui a prévalu tout au long des travaux de la présente session.

Commencée à 11H30, la deuxième session du Comité Directeur a clos ses travaux à 16 heures 05

Pointe-Noire, le 12 janvier 2020

LE COMITE DIRECTEUR

MOTION DE CONFIANCE AU CAMARADE PRESIDENT DU R. D. P. S.

Considérant les efforts consentis par le Président du RDPS en vue du raffermissement de l'unité au sein du Parti ;

Considérant le contexte national caractérisé par une crise économique et financière difficile ;
Considérant l'implication personnelle du Président du RDPS dans la marche harmonieuse du Parti ;

Le Comité Directeur du RDPS réuni à Pointe-Noire, en session Ordinaire, ce 12 janvier 2020, réaffirme sa totale confiance au Camarade Jean Marc Thystère Tchicaya et l'encourage dans ses efforts inlassables de modernisation du Parti.

Fait à Pointe-Noire, le 12 janvier 2020

Le Comité Directeur

MOTION DE SOUTIEN A SON EXCELLENCE, MONSIEUR DENIS SASSOU NGUESSO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT PRESIDENT DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE

-Considérant l'implication personnelle du Président de la République dans l'aboutissement des négociations avec le Fonds monétaire international ;

-Considérant la bonne foi de nos partenaires au développement dans la recherche des solutions de sortie de crise ;

-Considérant les efforts déployés par le gouvernement de la République, sous l'impulsion du Camarade Denis SASSOU NGUESSO, ayant permis le desserrement progressif de l'état qui a longtemps étranglé l'économie nationale ;

-Considérant la lutte opiniâtre que mène, depuis des décennies, son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO pour la protection de l'environnement en Afrique et dans le reste du monde ;

-Considérant l'appel au travail et à la préservation de la paix lancé le 31 décembre dernier, par le Président de la République, Chef de l'Etat dans son message de vœux à la nation qui s'inscrit dans la suite logique de son discours sur l'état de la nation prononcé devant le parlement réuni en congrès, le 17 décembre 2019

-Considérant le souci constant du Président de la République de recourir au dialogue national inclusif, et ce, conformément

à l'article 228 de la constitution du 25 octobre 2015 ;

Le Comité Directeur du Rassemblement Pour la Démocratie et le Progrès Social en sigle RDPS, réuni en session ordinaire à Pointe-Noire, le 12 janvier 2020,

Exprime son soutien indéfectible à son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'état, Président de la Majorité présidentielle et lui rassure qu'il l'accompagnera dans la mise en œuvre de toutes les mesures édictées par lui, lors de ses différentes communications, à savoir : Le message sur l'état de la nation et celui des vœux.

-lui adresse ses sincères félicitations pour sa reconduction à la tête du Parti Congolais du Travail ;

-L'exhorte à plus de sagacité dans la conduite du bateau de la majorité présidentielle pour des victoires plus éclatantes.

Fait à Pointe-Noire, le 12 janvier 2020
Le comité Directeur du RDPS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SÉLECTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale**PROGRAMME DES OBSÈQUES**

Bassoua Peggy, Stévy Oba et la famille Vintsié annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur époux, papa, fils et oncle, Hervé Sylvère Vintsié, décédé le 8 janvier 2020 au CHU de Brazzaville, a lieu le samedi 18 janvier, selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU
10h00 : recueillement au domicile n° 31 bis rue Ndolo Talangai (réf : pharmacie le Vert d'ô).
12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Jean Baptiste de Talangai ;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : fin de cérémonie.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches, Prince Jor-del Mbouma et les enfants Ngoma, Mamaty, Apendi, Baïtougou, Louyebo, Likasi, Yomby ont le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, beau-frère et père, Lucien Mbouma (ya Dital, Dithut, papa DD), directeur départemental du Tourisme et de l'Environnement du Niari à la retraite, membre confirmé du RDD, ancien cathécumène, le jeudi 9 janvier 2020 au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°58, rue Bandas à Poto-Poto (arrêt Mbakas).
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**NÉCROLOGIE**

Stanislas Okassou, la famille et les enfants Okombo Ngassaki ont le profond regret de faire part du décès de leur enfant, père, grand-père et oncle, le Dr Valentin Okombo Ngassaki, survenu le 7 janvier à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, à Brazzaville.
Le deuil se tient au domicile familial, non loin de l'arrêt de bus Casis à Nkombo.
La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

**COMMUNIQUÉ**

En cette nouvelle année 2020 qui commence, les ressortissants des terres Mohali (Ikombo, Doua-Ofou, Assaki, Epéré, Enguidi, Andalé, Ihoua, Ohouri, Assanga, Ekagna, Mambili) se retrouvent ce dimanche 26 janvier à 15 heures à la rue Bénin n° 33 non loin du bar dancing Music hall (Top 50) à Mikalou-Talangai. Pour cela, un apéritif est prévu pour la circonstance.
La présence de tous est vivement souhaitée.
Vive l'unité des ressortissants de Mohali à Brazzaville !
Le Comité d'organisation.

REMERCIEMENTS

Les enfants Kamba et petits-fils vous adressent leurs sincères remerciements, pour le soutien multiforme, suite au décès de leur maman et grand-mère, Mme Kamba née Ngala Panguï, décédée le 29 novembre 2019 à Pointe-Noire. Une messe d'action de grâce au seigneur sera dite ce dimanche 19 janvier 2020 à 10 heures en la paroisse Notre-Dame-d'Assomption de Pointe-Noire.
Veuillez trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



IATA
HARIOM TRAVELS
 Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
 E-mail: salespnr@hariomtravels.net
 BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
 E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
 www.hariomtravels.net

BUROTEC
 Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
 lenovo
 ASUS APC acer
 Canon
 DELL

Agence Pointe-Noire
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
 Brazzaville - République du Congo
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
 contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

www.burotec.biz

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
 Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gouesso
 immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
 SAMEDI 9 h - 13 h

**INVITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/ECG/DG/2020**

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE

Ecobank Congo informe le public qu'elle procède à la vente de son immeuble acquis par adjudication dont ci-dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°16.556, cadastrée section S, parcelle n°57, d'une superficie de 2352.70m², quartier Mpila, Ouenzé, mitoyenne du siège de la société SOCOFRAN. Elle est entourée d'un mur sur les trois côtés, postérieur, latéral gauche et droit à l'exception de la façade donnant sur la pointe Hollandaise, à l'intérieur se trouve un grand bâtiment R+3 en construction, bâtiment construit en 04 volumes communiquant, au milieu de ces 04 volumes, se trouve un espace libre, le volume situé du côté latéral gauche a une partie à deux niveaux, les gros œuvres sont achevées, le sol est revêtu du ciment de propreté ; certains murs sont en béton et d'autres ne sont pas encore recouverts d'enduits.

Prix de vente : *FCFA trois milliards (3.000.000.000).*

Les offres seront reçues, sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

Brazzaville :

S/C
ECOBANK-CONGO
3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC
City Center

Pointe Noire :

S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 21 Janvier 2020 à 15h00.

Pour toutes informations, prière adresser vos mails à TGOMA@ecobank.com ou adossou-yovo@ecobank.com (Tél : 06 511 59 05 / 06 880 02 33).

Fait à Brazzaville, le 14/01/2020.

La Direction Générale

TRIBUNE

Urbanisation anarchique : la récréation est terminée

Après les catastrophes survenues ces dernières semaines dans notre pays, ayant causé d'énormes dégâts humains et matériels, on a appris par la voie du ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, que le gouvernement vient d'interdire le lotissement des zones périurbaines sur l'ensemble du territoire national. C'était au cours d'une rencontre avec les propriétaires terriens. Au-delà de l'exaspération et de l'effet d'annonce dont on peut supposer être suscité par l'émotion créée par l'ampleur du désastre, la question qui est soulevée ici est celle de l'occupation de l'espace et donc de la construction de nos villes. Plus de la moitié de notre population habite dans des zones urbaines et cette proportion est en augmentation constante. Si rien n'est fait pour mieux structurer et organiser nos villes, le prix à payer sera très élevé.

En effet, l'urbanisation est au cœur du développement dans la mesure où elle permet à chacun de vivre dans un espace réduit en bénéficiant de toutes les commodités du modernisme. C'est dans cet espace que chacun doit trouver les conditions nécessaires pour vivre, travailler, se distraire et être en sécurité. L'occu-

pation de l'espace en ville et sa valorisation doivent être soumises à des règles strictes que les pouvoirs publics, assistés des citoyens, doivent faire respecter.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le message du gouvernement qui, face aux propriétaires terriens, a essayé de lever le ton en disant « Désormais il est interdit ... ». Une phrase qui traduit l'exaspération des pouvoirs publics face à l'indiscipline, ou disant mieux à l'incivisme voire au crime commis par ces mêmes terriens qui ont vendu à des citoyens des terrains non lotis.

En effet les problèmes d'urbanisation, de l'habitat et plus largement la problématique de l'occupation des espaces de terrains en République du Congo, sont suffisamment abordés et encadrés par des textes. Des lois sont adoptées et promulguées pour définir le cadre juridique d'occupation, vente et de lotissement des parcelles de terrains pour des besoins divers.

Des lois sur l'urbanisation définissent clairement le modèle et le type d'habitat autorisé dans chaque type de ville et les conditions à remplir pour réaliser des travaux de construction. Les principales villes de notre pays disposent de schéma directeur d'aménagement, de plan cadastral

etc., pourquoi tout cela n'est pas suffisant pour mettre un peu d'ordre ?

Mais il semble que tout cela n'a pas suffi alors même que plus récemment encore le parlement a adopté et le président de la République a promulgué la loi N° 21 -2018 du 13 juin 2018 dite loi Mabiala fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en République du Congo.

Cette loi, en effet, interdit de construire sur certains types de terrains dont ceux en cause actuellement. Plus anciens encore, il existe des arrêtés municipaux, dont certains datant même d'avant l'indépendance, qui n'ont jamais été ni abolis ni modifiés, interdisant certaines pratiques ménagères : ne pas renverser les eaux usées sur la voie publique ; ne pas obstruer la voie publique de quelque manière que ce soit... Or, toutes ces choses se pratiquent tous les jours dans nos quartiers. Qui d'entre nous n'a jamais observé ces choses ?

La question qu'il convient de se poser à ce stade est celle de savoir comment les pouvoirs publics : la justice, les maires d'arrondissement et de ville, la force publique, ont-ils laissé les citoyens construire sur les zones interdites ? Laxisme, peur d'être conspués par la population, résistance des citoyens inciviques face à

la loi, imitation de certaines autorités qui donnent le mauvais exemple en s'installant eux-mêmes sur ces zones interdites. Peut-on dire que le gouvernement est devenu si impuissant devant des forces occultes qui empêchent l'application de la loi ? Si aucune poursuite n'a jamais été engagée contre ceux-là qui ont enfreint la loi que va devenir la Nième mesure du gouvernement qui, en plus, n'est que verbale ?

A la vérité, ce que l'on peut dire sur les phénomènes d'inondations, de glissements de terrain et d'érosions peut choquer certains de nos compatriotes mais n'ayant pas peur ni des mots ni des maux que cela pourra causer dans nos vies. Il faut attraper le taureau par les cornes, il faut faire respecter la loi. Il est temps de réorganiser nos villes avec de grandes opérations du genre Brazza tout égouts comme le fit le Baron De Hausman à Paris ; obliger tous les habitants à mettre leur parcelle en conformité avec les exigences d'urbanisation... La récréation est terminée. C'est désormais le temps de la responsabilisation et de la sanction. Le gouvernement ne peut plus se contenter des mesures préventives. Il faut la répression et durement réprimer ceux qui ont enfreint la loi.

Emmanuel MBENGUE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURIER
DU CONGO

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

Bo. 100000 - Centre Urbain, Brazzaville
Brazzaville - République du Congo

NIGER

Remaniement dans la haute hiérarchie militaire

Le gouvernement nigérien réuni lundi en conseil des ministres à Niamey a pris d'importantes mesures dans la haute hiérarchie militaire marquées notamment par le départ du chef d'état-major des Forces armées nigériennes (FAN), le général de corps d'armée Ahmed Mohamed, en poste depuis janvier 2018, remplacé par le général de division Salifou Modi, a-t-on appris lundi de source officielle à Niamey.

De même, selon un communiqué du gouvernement diffusé sur la radio nationale, le général de brigade Seydou Bagué est nommé chef d'état-major de l'armée de Terre, en remplacement du général de brigade Sidikou Abdou Issa, qui devient inspecteur général des armées. Le général de brigade Didili Amadou va occuper le poste de secrétaire général du ministère de la Défense.

Ces décisions interviennent après une série d'attaques terroristes qui ont causé de sérieuses pertes dans les rangs des FAN, dont celle de Chinogadar (ouest), proche de la frontière avec le Mali, jeudi dernier, la plus meurtrière que le pays ait connue de son histoire, avec quatre-vingt-neuf soldats tués selon le bilan officiel.

Elles interviennent également un mois après la mort de soixante-onze militaires nigériens le 10 décembre dernier dans une attaque d'une rare violence menée par plusieurs centaines de terroristes lourdement armés à bord de colonnes de véhicules et de motos, contre leur garnison près d'Inates, située dans la région de Tillabéry, également proche de la frontière avec le Mali.

Le 25 décembre dernier, quatorze autres éléments des Forces de défense et de sécurité (nigériennes) ont été tués et un autre est porté disparu dans une attaque terroriste contre leur convoi près de Sanam (ouest), également proche de la frontière malienne, selon un communiqué du ministère nigérien de l'Intérieur et de la Sécurité publique.

Xinhua

DISPARITION D'ANDRÉ LUFWA

Un monument s'est écroulé

Presque centenaire, le doyen des sculpteurs congolais décédé à l'âge de 94 ans, le lundi 13 janvier, en début de soirée, laisse à la postérité de nombreuses œuvres dont la plus connue est le célèbre Bateur de tam-tam, emblème de la Foire internationale de Kinshasa (Fikin).

Premier à avoir annoncé la triste nouvelle du décès d'André Lufwa Mawidi, le média en ligne Eventsrdc.com tenait de son petit-fils, Ricky Lufwa, que l'état de santé du patriarche était précaire à la suite d'une fracture du bassin. « *Durant tous ces jours, notre grand-père avait l'air très fatigué. Ce qui empêchait les médecins à l'opérer* », a expliqué ce dernier. On savait déjà que l'artiste était mal en point à travers une livraison de médiacongo.net du 10 janvier qui tirait déjà la sonnette d'alarme. Elle annonçait qu'il était « entre la vie et la mort ». L'état de santé du grand sculpteur, disait-on, était alors très critique. Le proche de la famille qui l'avait fait savoir avait par la même occasion demandé une assistance à toute personne de bonne volonté afin d'éviter le pire qui a fini par arriver.

Avec cette nouvelle mort du regretté sculpteur, la RDC vient de perdre un autre de ses maîtres. En effet, il y a à peine deux semaines, venait à disparaître le peintre Botembe. Mais c'est aussi l'Académie des beaux-arts qui se trouve ainsi doublement endeuillée frappée de plein fouet par la perte de ce monument qui fut le tout premier enseignant congolais du

temps où elle se nommait encore Ecole Saint-Luc, avant son transfert de Gombe-Matadi, au Kongo central, à Kinshasa alors Léopoldville. Il est devenu assistant après avoir remporté le grand prix de l'Ecole Saint-Luc de Liège, en 1951, l'année qui a suivi l'obtention de son diplôme supérieur de sculpture. Il fait figure de pionnier étant de la première génération d'artistes issus de l'école d'art du Congo.

Feu André Lufwa Mawidi ne fit pas longue carrière dans l'enseignement. En effet, il choisit de se livrer entièrement à la pratique artistique au courant des années 1960. Il délaissa aussi son titre de directeur adjoint chargé de l'enseignement professionnel dans le gouvernement provincial du Kongo central pour se vouer totalement à son art. Dès lors, il prit part à de nombreuses expositions et rencontres artistiques internationales à travers le monde. C'est le cas notamment de l'Exposition universelle de Montréal, Canada, en 1967.

Patrimoine artistique de Kinshasa

Le Bateur de tam-tam de la Fikin passe pour l'œuvre majeure du défunt sculpteur, du moins la plus connue des Congolais qui tient lieu de référence.

Cependant, cette grande figure de l'art congolais, aîné du regretté Maître Liyolo disparu l'an dernier et de François Tamba mort en 2006, en a réalisé bien d'autres de facture remarquable. Il faut remonter au buste du chef Lutunu à Gombe Matadi avant de répertorier le reste des œuvres qui contribuent au patrimoine artistique de Kinshasa. C'est dans la capitale que l'on trouve le gros des réalisations d'André Lufwa dont les emplacements disent la valeur accordée au travail de l'éminent artiste. Il s'agit notamment des Léopards de simili pierre qui montent la garde devant les entrées principales de l'enceinte présidentielle du Mont Ngaliema, l'Archer, le Voyageur et l'Hospitalité zaïroise dans le jardin de l'immeuble des Affaires étrangères.

L'ensemble des œuvres monumentales de Lufwa sont des réalisations de style académique. Mais le sculpteur s'est laissé aller à des expressions plus libres avec ses autres créations de format plus réduit pour la plupart de petites pièces en bois, en ivoire et en malachite. En majorité, elles datent de plusieurs décennies comme l'on peut bien s'en douter.

Nioni Masela



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN-ÊTRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
1159 rue Ndou, Plateau des 15 ans B.P. 945 - BRAZZAVILLE
Tel (242) 22 611 67 64 / 06 454 07 31
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES (RELANCE)

L'Association Congolaise pour le Bien-Être Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un(e) Directeur(trice) Exécutif(ve). Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de gestion, sciences sociales ou humaines avec des expériences probantes en gestion, droit et administration publique, médecine avec spécialisation en santé publique et autres domaines équivalents. Il doit avoir exercé pendant de plus de 5 ans au poste de responsabilités élevées dans la gestion des programmes et projets. Le type de contrat est à durée déterminée d'un an renouvelable pour accéder à un CDI.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces suivantes : 1-lettre de motivation 2-copie(s) légalisé(es) du /des diplômes ou attestations, 3-CV avec photo d'identité (en couleur), 4-certificat de nationalité (de moins de trois mois), 5-casier judiciaire (de moins de trois mois), 6-copie d'acte de naissance, 7-certificat médical (de moins d'un mois), 8- trois (3) lettres de recommandation, 9- copie(s) de certificat(s) de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle. Le dossier complet sous pli fermé à adresser à Mr le Président du Comité Exécutif National de l'ACBEF.

La date limite de dépôt des candidatures : le 15 février 2020 ; Lieu : Siège de l'ACBEF au n° 1159, rue Ndou Plateau des 15 ans - Brazzaville, avec mention « Candidature au poste de Directeur Exécutif ».

NB : une version électronique doit être adressée obligatoirement aux adresses mail ci-dessous :

-acbef@yahoo.fr

-recruitment@ippfaro.org

Pour tous renseignements complémentaires appeler le : (242)05 526 63 09

Seuls les candidats dont les dossiers jugés recevables seront avisés.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 13 AU 18 JANVIER

MARDI 14 JANVIER
11H00 EMISSION : SHOW TIME

18H30 CINE-CLUB : MADAME HYDE

MERCREDI 15 JANVIER
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DU'PARIS (GUER2MO & SAVHANA)

JEUDI 16 JANVIER
15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "LE VENTRE DE PARIS" D'EMILE ZOLA

VENREDI 17 JANVIER
19H00 EMISSION RADIO CABARET : NANCY M.

SAMEDI 18 JANVIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)

12H00 BRADERIE DE LIVRES

15H00 NUIT DE LA LECTURE : LES OISEAUX DE LA BASSECOUR ONT VENDU LA POULE AUX YEUX D'OR

19H00 DANSE : HOMMAGE A COGNES MAYOUKOU



ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

FAUX MÉDICAMENTS

Le sommet des chefs d'État s'ouvre ce vendredi à Lomé

Les sept dirigeants africains attendus dans la capitale togolaise, le 17 janvier, vont adopter une déclaration politique censée mobiliser le reste du continent contre l'industrie des faux médicaments.

L'Initiative de Lomé, qui devrait être lancée au cours de la rencontre de haut niveau, entend non seulement renforcer la lutte contre le trafic de ces produits pharmaceutiques falsifiés mais également permettre l'introduction de nouvelles législations visant à criminaliser le trafic de manière harmonisée et la ratification par les pays africains des Conventions Medecrime et de Palerme contre la criminalité transnationale organisée.

L'évènement va réunir durant deux jours environ quatre cents participants, y compris des experts, et devrait aussi aboutir à la mise en place des mécanismes de suivi de l'application rigoureuse de la future législation pénale au sein des pays engagés et au lancement d'une coopération renforcée entre les parties prenantes.

Pour cela, l'on essaiera d'être attentif aux déclarations des sept chefs d'État qui passeront tour à tour du haut de la tribune, notamment le Congolais Denis Sassou-N'Guesso ; le Nigérien



Mahamadou Issoufou ; le Ghanéen Nana Akufo-Addo ; le Gambien Adama Barrow ; l'Ougandais Yoweri Museveni ; le Sénégalais Macky Sall et l'hôte du sommet le Togolais Faure Gnassingbe.

Appel à une riposte collective

Leurs différentes propositions en matière de lutte contre la production et la commercialisation des produits médicaux falsifiés pourront s'appuyer sur le comité de pilotage dédié aux travaux sur le trafic en Afrique, constitué en septembre 2019 par la Fondation Brazzaville. Les membres de cet organe sont composés de Joyce Banda, ancienne présidente du Malawi ; de Kgalema

Motlanthe, ancien président d'Afrique du Sud, d'Amama Mbabazi, ancien Premier ministre de l'Ouganda ; de Kabiné Komara, ancien Premier ministre de la Guinée ; de Jean-Louis Bruguière, Juge antiterroriste.

Peu avant l'ouverture de cette grand-messe consacrée aux faux médicaments, les membres du comité ont publié une déclaration commune appelant à une riposte collective face à une menace sur la santé publique. « Cette menace mérite l'implication de l'ensemble de la communauté internationale. D'autant plus que la menace ne se limite pas qu'à l'aspect sanitaire. Les organisations criminelles internationales, et notam-

ment les organisations terroristes, contre lesquelles nous nous battons depuis des décennies, ont toujours alimenté ce trafic afin de financer leurs opérations », ont-ils fait savoir.

Les statistiques inquiètent

D'après une étude officielle, la démographie et la situation économique du continent africain en font un marché lucratif pour les trafiquants de produits médicaux falsifiés, soit 42% des signalements proviennent d'Afrique Subsaharienne. L'absence de véritables contrôles signifie que tout produit médical peut contenir des substances toxiques, ou inadaptées à l'état de santé du patient.

En mars 2019 au Cameroun, par exemple, un anti-diabétique a été retrouvé dans un médicament contre l'hypertension provoquant des cas d'hypoglycémie chez de nombreux patients. Au Niger, à la même période, alors que le pays venait de lancer une campagne de vaccination gratuite contre la méningite visant à immuniser environ six millions d'enfants, les autorités nationales informaient les populations locales de la circulation d'une version contrefaite d'un vaccin anti-méningococcique. L'industrie des faux médicaments représente plus de 200 milliards de dollars de chiffres d'affaires par an, beaucoup plus que toutes les drogues réunies. Environ neuf cent mille Africains meurent chaque année pour avoir fait confiance à des faux médicaments et l'Organisation mondiale de la santé évoque cent vingt-deux mille enfants africains morts chaque année à cause de l'absorption de faux anti-malariens.

Fiacre Kombo

CAN 2021

La compétition aura lieu en janvier

Au terme de son séjour de travail au Cameroun où se déroulera la Coupe d'Afrique des nations (Can), dans exactement douze mois, la délégation de la Confédération africaine de football (Caf) a signifié que la compétition se tiendra du 09 janvier au 06 février.

La Can a été confirmée au Cameroun au début de l'année 2021. Après plusieurs mois de suspens dus à l'incertitude sur la capacité du Cameroun d'organiser cette compétition, la Caf a estimé que le plus grand ren-

dez-vous du football africain aura lieu au pays de Samuel Eto'o.

Contrairement aux périodes initiales (entre juin et juillet), la prochaine édition de la Can aura lieu en janvier. Ce qui signifie que la durée de deux ans ne sera pas respectée entre l'édition 2019 et 2021.

La Caf pense que les conditions pluviométriques ne permettront pas de bien organiser la Can entre les mois de juin et juillet au Cameroun. « Je suis conscient que le peuple camerounais vivra la ferveur du football. Ce pays est un pilier du football continental et le mois de janvier convient bien », a déclaré, le président de la Caf, Ah-

mad Ahmad. Il pense que la décision a été réfléchiée car, il fallait penser aux conditions météorologiques.

Certains experts estiment que cette raison n'est pas valable puisque l'édition 2012 de la compétition qui a eu lieu conjointement au Gabon et en Guinée s'est déroulée en période de pluies et le tournoi s'était bien passé.

Le Congo (3 points) qui est placé en deuxième position du groupe H, derrière le Sénégal, aux éliminatoires de cette compétition devra mobiliser les moyens d'évoluer crescendo lors des derniers matchs éliminatoires, notamment la double confrontation contre l'Eswatini.

Rude Ngoma

CENTRAFRIQUE:

Le gouvernement dénonce les violations de l'accord de paix par un groupe rebelle

Le gouvernement centrafricain a vivement condamné mardi les récentes violations de l'accord de paix du février 2019 par le groupe armé l'Union pour la Centrafrique (UPC) d'Ali Darassa Mahamat.

Le gouvernement centrafricain a fait connaître aux partenaires internationaux qu'il n'est plus acceptable de laisser l'UPC narguer l'accord de paix, et « il est temps de ne plus se contenter des pressions politiques sur ce groupe armé », a déclaré mardi dans un communiqué gouvernemental Kévin-Dimitri Yalanga, un membre du cabinet du ministre centrafricain de la Communication et des Médias.

Le 4 janvier, le meurtre d'un élément des Forces armées centrafricaines par des éléments de l'UPC dans la ville centrafricaine d'Alindao (centre-est) a tourné en affrontement, engendrant des morts et des blessés dans les deux camps. Deux sites de déplacés internes ont également été incendiés par les éléments de l'UPC. « L'UPC mettait en oeuvre les dispositions de l'accord de paix avec mauvaise foi, et il est temps de mettre en application toutes les mesures de rétorsions prévues par ledit accord », a indiqué M. Yalanga.

Xinhua

« Je suis conscient que le peuple camerounais vivra la ferveur du football. Ce pays est un pilier du football continental et le mois de janvier convient bien »,